



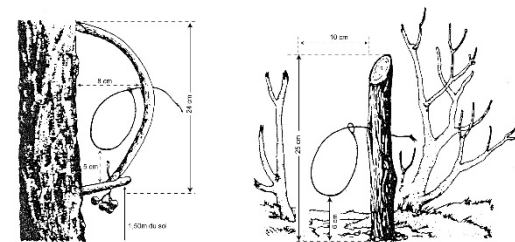
L'essentiel de...la tenderie aux grives dans les Ardennes

ASSOCIATION DES CHASSEURS
ET TENDEURS DE GRIVES



Qu'est-ce que la tenderie aux grives ?

La tenderie aux grives est un mode de chasse sans arme à feu qui consiste à capturer des grives et merles noirs en utilisant les lacets en crins de cheval, appelés « lacs », placés au sol ou sur des perchoirs. Ce mode de chasse ancestral utilisant des moyens naturels est exclusivement pratiqué dans le département des Ardennes sur 83 installations identifiées par l'Administration **réparties sur 16 communes** en 2020.



PLIETTE ET HAYETTE. Schéma théorique - J. Jamin

Un mode de chasse suivi et contrôlé,

49 tenderies contrôlées par l'OFB en 2019 et 2020

37,8 jours de chasse en moyenne sur la saison 20/21

442 lacs tendus en moyenne par tenderie

61,8 prises par tendeur en moyenne sur la saison 20/21

Soit 1,64 prises par jour et par tenderie
1 lacs prend 0,14 grives/merles dans la saison

sélectif...

« la SELECTIVITE est assurée par la technicité de la pratique ainsi que par les caractéristiques des lacs employés. »*

*Source: Ministère de la Transition Ecologique

83 tenderies = 15 prises accidentelles les 2 dernières saisons
1 éolienne = entre 16 et 20 oiseaux tués par an**

** Source:Faune sauvage n°298

... et respectueux de l'état de la population!

l'arrêté ministériel du 17 août 1989 relatif à la tenderie aux grives précise que la tenderie est autorisée «en petite quantité »

	Population (avant migration pour les grives)	1% (petites quantités)
Merle noir	16 à 24 millions	160 000 à 240 000
Grives	8 à 13,6 millions	80 000 à 136 000

Source: Ministère de la Transition Ecologique

Quota 21/22 = 5 800 grives et merles noirs pour 3 772 prises

Quota = 0,024% Prises = 0,015% de la population avant migration

Un mode de chasse plus que traditionnel : HISTORIQUE et PATRIMONIAL

En août 1669, Louis XIV promulguait par Ordonnance les dispositions de l'Édit du Roi Henri IV concernant la levée de l'interdiction faite aux non-nobles de pratiquer la tenderie.

- les tenderies sont des lieux d'exercice d'un savoir-faire et des connaissances de la Nature que la Sciences ne pourra combler seule...
- L'arrêt des tenderies signifierait une **PERTE SOCIETALE POUR LA RURALITE**